

L'ÉQUIPE DE L'EMMAA

L'EMMAA est une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels formés à l'accompagnement des personnes atteintes de troubles de la mémoire.

L'infirmière coordinatrice accueille les usagers et leurs familles, organise, anime et assure la gestion administrative de l'EMMAA.

L'ergothérapeute et le psychomotricien réalisent un bilan des capacités motrices et cognitives de la personne ayant des troubles de la mémoire afin d'établir un plan de soins individualisé. L'ergothérapeute adapte l'environnement pour maintenir l'autonomie de la personne.

Les assistants de soins en gérontologie réalisent les séances découlant du plan de soins établi par l'ergothérapeute et le psychomotricien.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Échanger avec un professionnel ?

N'hésitez pas à nous contacter !

NOUS CONTACTER

Tél : 06 69 77 57 28

Mail : coordination.emmaa@ch-redon.fr

NOUS RENDRE VISITE

Équipe Mobile pour la Maladie d'Alzheimer et Apparentée
Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Étienne Gascon, CS 90262
35603 Redon Cedex

Les locaux de l'EMMAA se situent dans le bâtiment Hôtel Dieu.

www.ch-redon-carentoir.fr



EMMAA

ÉQUIPE MOBILE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRÉSENTANT DES **TROUBLES DE LA MÉMOIRE**

06 69 77 57 28



©CHRC | COM-COH-008-002-NOVEMBRE 2021 | CREDIT PHOTO : CHRC, FREPIK

LES PARTENAIRES

L'EMMAA concourt au maintien à domicile en collaborant avec les partenaires du territoire comme :

- les consultations mémoire,
- les médecins généralistes,
- les infirmiers libéraux,
- les kinésithérapeutes,
- les orthophonistes,
- les accueils de jour,
- la plateforme de répit de Redon,
- les Espaces Autonomie Séniors Arc Sud Bretagne et Ploërmel,
- les CCAS,
- les services d'aide à domicile
- etc.

CH
CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
REDON-CARENTOIR

QU'EST-CE QUE L'EMMAA ?

L'équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et apparentée (EMMAA) assure l'**accompagnement des personnes présentant des troubles de la mémoire** pour leur permettre de mieux vivre à domicile.

Elle peut proposer :

- des **séances de réhabilitation** dans les gestes de la vie quotidienne,
- de la **stimulation cognitive**,
- des **activités thérapeutiques**,
- du **soutien à l'aidant**,
- des **informations** et **conseils** sur la maladie, l'aménagement de l'environnement, et les aides professionnelles.

L'EMMAA est rattachée au SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) du centre hospitalier de Redon-Carentoir et au SSIAD d'Allaire-Malansac.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Les interventions de l'EMMAA ont pour objectif de **maintenir et/ou de renforcer l'autonomie** des personnes désorientées **à domicile** pour éviter et/ou retarder leur entrée en institution. Les interventions vont ainsi permettre de :

- **préserver l'autonomie** de la personne aidée en stimulant ses capacités,
- maintenir ou **améliorer la qualité de vie** au quotidien de la personne aidée et de l'aidant,
- maintenir ou **restaurer des liens sociaux**,
- **adapter l'environnement**,
- **apporter un soutien** à l'entourage.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le médecin traitant ou spécialiste peut prescrire **12 à 15 séances** au maximum réparties **sur une durée de 3 mois**. Au bout d'un an, il est possible de renouveler la prescription. **Les séances durent une heure**, à raison d'**une séance par semaine**, et se déroulent **au domicile de la personne**.

L'ergothérapeute et/ou le psychomotricien de l'EMMAA rencontre la personne, à domicile, pour réaliser un bilan de ses capacités. En fonction de l'évaluation, le professionnel fixe un ou plusieurs objectifs (par exemple : s'habiller seul, faire à manger...). Les assistants de soins en gérontologie prennent ensuite le relais. Ils interviennent à domicile en suivant le programme conçu par l'ergothérapeute ou le psychomotricien.

À l'issu des 15 séances, l'EMMAA fait un **bilan** des activités réalisées qui est envoyé au médecin prescripteur et/ou au médecin traitant.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

L'EMMAA intervient auprès de **toutes personnes présentant des troubles de la mémoire légers ou modérés, vivant à domicile, sans condition d'âge**.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les séances dispensées par l'EMMAA sont **intégralement prises en charge par l'Assurance maladie**.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de l'intervention de l'EMMAA, il est nécessaire d'avoir une **prescription médicale**. Cette prescription médicale peut être délivrée par le **médecin traitant** ou bien par un **médecin spécialiste** d'un cabinet libéral ou d'une consultation mémoire.

Des **consultations mémoire** existent à l'hôpital de Redon. Pour prendre rendez-vous : **02 99 71 79 60**

QUEL TERRITOIRE D'INTERVENTION ?

